# Fiche signalétique

Canada Français

Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

Nom du produit

8x Phosphate Buffer; part of 'HisTrap™ FF crude

Kit'

Numéro de catalogue 28-4014-77

**Utilisations** Applications industrielles: Chimie analytique. Recherche.

Date de validation24 Mai 2006Date d'impression29 Mai 2006

**Fournisseur** GE Healthcare Bio-Sciences AB

SE-751 84 Uppsala

Sweden

+46 (0)18 612 0000

 En cas d'urgence
 US
 ChemTrec (US)
 1-800-424-9300

Canada ChemTrec (US) 1-703-527-3887

## 2. Identification des dangers

État physiqueLiquide.OdeurInodore.Vue d'ensemble des urgencesAttention!

PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DES YEUX ET DE LA PEAU.

CONTIENT DES PRODUITS POUVANT CAUSER DES LÉSIONS AUX ORGANES SUIVANTS : MUQUEUSES, PEAU,

YEUX, ESTOMAC.

Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Conserver le

récipient fermé. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Laver abondamment après

usage.

Voies d'absorption Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

#### Effets aigus potentiels sur la santé

YeuxModérément irritant pour les yeux.PeauPassablement irritant pour la peau.

InhalationPassablement irritant pour le système respiratoire.IngestionAucun effet important ou danger critique connu.

Effets chroniques potentiels sur la

santé

EFFETS CANCÉROGÈNES: Non disponible. EFFETS MUTAGÈNES: Non disponible. EFFETS TÉRATOGÈNES: Non disponible.

Conditions médicales aggravées

par une surexposition

Une exposition répétée de la peau peut entraîner une destruction locale, ou une dermatose. Une exposition répétée ou prolongée à la substance peut entraîner des troubles pulmonaires. Une exposition répétée ou prolongée aux embruns ou au brouillard peut entraîner une irritation chronique des yeux et une grave irritation de la peau. Une exposition répétée ou prolongée à la substance peut entraîner des troubles aux organes cibles.

Voir Information toxicologique (section 11)



**₹**8401477-1

Référence Page 1 de 4

Version 1.01

## Information sur les composants

#### Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un

spécialiste. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

**Ingestion** Ne pas ingérer. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Protection des sauveteurs

#### Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit

Moyens d'extinction
Utilisables
Non utilisables

Dangers spéciaux en cas

d'exposition

Aucun danger particulier.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil

respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Ininflammable.

**Précautions individuelles** Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Garder le personnel non requis éloigné. Employer un

équipement de protection approprié.

Précautions environnementales Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies

navigables, les drains et les égouts.

Méthodes de nettoyage Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir la substance déversée. Dans le cas d'un

déversement accidentel minime, ajouter un produit absorbant (on peut utiliser de la terre en l'absence d'un autre produit adéquat), puis ramasser le produit avec une pelle et le placer dans un récipient à fermeture hermétique imperméable à l'eau en vue de l'élimination. Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes. Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination.

## Section 7. Manutention et entreposage

**Manutention** Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Conserver le récipient fermé. Utiliser

uniquement dans un environnement bien aéré. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Laver

abondamment après usage.

Entreposage Conserver le récipient bien fermé. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé.

## Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

#### Mesures techniques

## Protection individuelle

Yeux Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation

des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou

aux poussières.

**Peau** L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques

encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

**Respiratoire** Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré parfaitement ajusté,

conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et

des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Mains Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants

aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela

est nécessaire

Mesures d'hygiène

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.



Référence ₹8401477-1

9 5 2 8 4 0 1 4 7 7 - 1

Page 2 de 4

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Liquide. État physique Incolore. Couleur Inodore. Odeur

La plus basse valeur connue est 100°C (212°F) (l'eau) Point d'ébullition/condensation

Point de fusion/congélation

Peut commencer à se solidifier à 0°C (32°F) selon les données de: l'equ.

Température critique

La plus basse valeur connue est 374.3°C (705.7°F) (l'eau). La plus haute valeur connue est 3.2 kPa (23.8 mm Hg) (à 20°C) (l'eau).

Volatilité

0% (v/v), 0% (p/p)

Vitesse d'évaporation

Pression de vapeur

0.36 (l'eau) comparé à Acétate de butyle.

COV

Propriétés de dispersibilité

0 (g/I). Voir la solubilité dans l'eau, méthanol, acétone.

Solubilité

Facilement soluble dans l'eau froide, l'eau chaude, méthanol, acétone

#### Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité

Le produit est stable

substances

Incompatibilité avec différentes

Légèrement réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières comburantes.

Non réactif ou compatible avec les matières suivantes : matières réductrices, les matières combustibles, les substances organiques, les métaux, les acides, les alcalins et l'humidité.

Produits de décomposition

dangereux

Ces produits peuvent être composés halogénés, chlorure d'hydrogène.

Polymérisation Dangereuse Ne se produira pas.

Conditions de réactivité

Ininflammable en présence des matières ou conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge statique, chaleur, chocs et impacts mécaniques, matières comburantes, matières réductrices, les matières

combustibles, les substances organiques, les métaux, les acides, les alcalins et l'humidité.

Non explosif en présence des matières ou conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge statique, chaleur, chocs et impacts mécaniques, matières comburantes, matières réductrices, les matières

combustibles, les substances organiques, les métaux, les acides, les alcalins et l'humidité.

## Section 11. Information toxicologique

Effets chroniques sur les humains

Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : les muqueuses, peau, yeux,

estomac

Autres effets toxiques sur les

humains

Effets spécifiques

N'est pas considéré toxique pour les humains.

Effets cancérogènes Effets mutagènes

Tératogénicité / Toxicité au niveau reproductif Organes cibles

Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : les muqueuses, peau, yeux, estomac

## **Sensibilisation**

Ingestion Inhalation

Yeux Modérément irritant pour les yeux.

Peau

**Produits synergiques** 

### Section 12. Information sur l'écologie

Précautions environnementales

Aucun effet important ou danger critique connu

Coefficient de partage

n-octanol/eau

biodégradation

Non disponible.

Facteur de bioconcentration Produits de dégradation

Ces produits peuvent être composés halogénés, phosphates. Quelques oxydes métalliques.

Toxicité des produits de

Le produit et ses produits de dégradation ne sont pas toxiques.



Référence **2**8401477-1 Page 3 de 4





Élimination des déchets Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible.

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de

l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics

locaux.

Classification RCRA

Consulter les autorités locales ou régionales.

## Section 14. Information relative au transport

#### Réglementation internationale concernant le transport

Non classé.

## Section 15. Information réglementaire

SIMDUT (Canada) Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

LIS ACPE: sodium phosphate, dibasic; Sodium chloride; l'eau

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le RPC et la FTSS contient toute l'information exigée par le RPC.

#### Réglementation de l'Union Européenne

Symbole/symboles de dangers

Mentions de risque Ce produit n'est pas classé selon la législation de l'UE.

Phrases de sécurité Non applicable.

Réglementations Internationales

Listes internationales Australie (NCINAS): sodium phosphate, dibasic; Sodium chloride; l'eau

Chine: sodium phosphate, dibasic; Sodium chloride; l'eau

Classe maritime de l'Allemagne: sodium phosphate, dibasic; Sodium chloride

Japon (METI): sodium phosphate, dibasic; Sodium chloride; l'eau Corée (TCCL): sodium phosphate, dibasic; Sodium chloride; l'eau

Philippines (RA6969): sodium phosphate, dibasic; Sodium chloride; l'eau

## Section 16. Renseignements supplémentaires



Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

**Historique** 

Date d'impression29 Mai 2006Date de publication précédente07 Décembre 2005

**Date d'édition** 24 Mai 2006 **Version** 1.01

## <u>Avis au lecteur</u>

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



**₹**8401477-1

Référence Page 4 de 4